

Tourisme facteur d'intégration sous régionale : cas du parc W (Bénin, Burkina Faso et Niger)

Arouna Goama NAKOULMA*, Hahadoudouga A.S.T. YARGA*

Résumé

L'essor continu du tourisme en Afrique de l'Ouest a fait de ce secteur, un important vecteur de croissance de l'économie. Plusieurs facteurs contribuent à une attraction touristique authentique des régions sahéliennes. C'est le cas des ressources naturelles qui sont des réservoirs d'une faune et d'une flore diversifiées. Dans la présente réflexion, le Parc W qui est une réserve transfrontalière, riche en potentialités touristiques est partagée entre trois (3) pays : Bénin, Burkina Faso et Niger.

Cette entité, vue sa position géographique et ses potentialités en ressources naturelles, favorise-t-elle une intégration sous régionale ?

Cette recherche, en se basant sur une revue de littérature et des travaux de terrain cherche à évaluer l'impact du tourisme dans le Parc W qui favorise l'intégration sous régionale. Des recherches menées au niveau de cet espace touristique, il ressort de manière générale que la stratégie touristique du parc W, à travers ses principes de gestion, propose des actions concrètes pour la gestion du tourisme dans le Parc dans une vision sous régionale. Du reste, la véritable limite de cette stratégie tient aux difficultés liées à son application. Les travaux de recherche ont permis d'aboutir à la conclusion que les actions menées dans le Parc W et sa périphérie favorisent la promotion du tourisme sous régional : en effet des activités d'envergure régionale ont été réalisées. Ces réalisations diverses et diversifiées jettent ainsi les bases d'un développement du tourisme sous régional.

Mots-clés : Bénin, Burkina Faso, Intégration, Parc W, Tourisme, Niger.

Abstract

The continuous growth of tourism in West Africa has made this sector an important vector of growth of the economy. Several factors contribute to a genuine tourist attraction of the Sahelian regions. This is the case of natural resources, which are a diverse flora and fauna reservoirs. In this reflection, the W Park which is a cross-border reserve, rich in potential tourist and shared between three (3) countries (Benin, Burkina Faso and Niger). This entity, views its geographical position and its potential, promote a regional integration?

This study based on a review of literature and field work, assessed the impact of tourism in the Park W sub regional integration. Research conducted at the level of this tourist area, it is generally the tourism strategy of the RTB/W, through its principles proposes concrete actions for the management of tourism in the Park in a vision as regional. Moreover, the real limit of this strategy is difficulties in its application. It also notes that actions in the Park W and its periphery promote sub-regional tourism because several regional activities were conducted. These various and diverse achievements provides the Foundation for the development of sub-regional tourism in the Park W.

* Géographe, INSS/CNRST – Ouagadougou - Burkina Faso.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest possède d'immenses richesses naturelles : une faune et une flore rares et fortement diversifiées qui constituent une attraction touristique particulière.

En dépit de ces potentialités touristiques, on constate que le continent africain est non seulement sous représenté en tant que destination touristique mais ne profite que très peu (5 % des visites touristiques et 3 % des recettes) d'un secteur en plein essor dans le monde¹.

Ce constat pose le problème d'une politique de valorisation des sites touristiques dans la région Ouest Africaine. L'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) constitue une immense réserve parsemée d'attractions touristiques diverses dans tous les pays membres et certains sont inscrits au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Certaines aires naturelles sont partagées entre plusieurs pays, au-delà des enjeux économiques, ils peuvent être de véritables facteurs d'intégration sous régionale grâce à leurs potentialités touristiques. C'est le cas du Parc W qui est une aire protégée de taille importante doté d'un statut particulier puisque partagé entre, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger.

La présente recherche a pour but d'analyser la stratégie de gestion touristique de la Reserve Transfrontalière de Biosphère du Parc W (RTB/W) et d'examiner la nature des actions menées dans une perspective sous régionale.

1. Problématique et contexte de recherche

En Afrique, hormis quelques vestiges historiques anciens, la nature et les animaux (réserves naturelles) constituent les principales attractions touristiques (Photo n° 1). Cependant, ces espaces protégés restent très vulnérables face à des actions anthropiques illégales et déprédatrices. La pression des braconniers et l'absence presque totale de mesure de sécurisation et de valorisation avaient réduit ce Parc à une zone de chasse sauvage. La dégradation de ce site avait entraîné la perte de sa valeur touristique. En plus des actions de l'homme, la non application dans toute sa rigueur d'instruments juridiques ne permettait pas une gestion judicieuse de ces réserves.

A l'origine donc, il s'agit d'une réserve naturelle formalisée en Reserve Transfrontalière de Biosphère du Parc W (RTB/W) dont la gestion a été confiée au programme Ecosystèmes Protégés en Afrique Soudano-Sahélienne (ECOPAS). Mais en dépit de son statut particulier (Réserve de Biosphère Transfrontalière) et malgré son

¹ <http://www.scirp.org/journal/JEP/>

potentiel touristique incontestable, le Parc W connaît toujours des difficultés de gestion et de promotion touristique. Cette recherche vise à répondre aux principales questions de recherche suivantes :

- La stratégie de gestion mise en œuvre par ECOPAS favorise-t-elle une meilleure gestion du tourisme dans une perspective sous régionale ?
- Quels sont les investissements permettant de favoriser la réduction des disparités régionales et de stimulation du développement touristique Ouest Africain ?

2. Méthodologie

La méthode utilisée dans cette recherche est essentiellement une analyse descriptive s'appuyant sur des données documentaires, des entretiens et des observations de terrain.

Les recherches de terrain se sont déroulées principalement dans le Parc W et sa périphérie dans la région de Diapaga au Burkina Faso. Les informations concernant les autres composantes du Parc W situées au Bénin et au Niger ont été obtenues grâce à la littérature fournie par le programme ECOPAS) et les entretiens de terrain avec les personnes ressources.

Les entretiens avec les acteurs impliqués dans la gestion du secteur touristique et nos propres observations de terrain ont permis de mesurer surtout l'impact du tourisme sur le développement socio-économique du Burkina Faso.

Définitions de quelques concepts

Selon Kleitz (2001), la zone périphérique du Parc W est définie comme « les localités où à la fois se réalisent les valeurs sociales et économiques de la conservation d'espaces naturels et/ou s'ajustent les pratiques rurales face à la mise en défens de ces espaces naturels ». C'est donc une zone stratégique pour la conservation du Parc W et la pratique du tourisme cynégétique et culturel.

Le tourisme

Selon la définition conventionnelle de l'Organisation Mondiale du Tourisme : « Le tourisme est l'ensemble des activités de personnes voyageant vers des endroits à l'extérieur de leur milieu habituel et séjournant dans ces endroits pendant moins d'une année consécutivement à des fins de loisirs, d'affaires ou à d'autres fins » (OMT, 2009).

Cette définition revêt deux aspects importants : d'une part le tourisme a une dimension temporelle et spatiale et d'autre part, il est guidé par des mobiles assez divers.

Par ailleurs, la loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso définit le concept comme « l'ensemble des activités se rapportant aux déplacements et aux séjours des personnes en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive n'excédant pas une année, à des fins de loisirs, d'affaires ou autres motifs ». Il n'y a donc pas de divergence de perception de concept. Cependant, il est aisé de

constater que cette notion de base ne prend pas suffisamment en compte les implications environnementales liées au tourisme dans les réserves naturelles.

Le tourisme cynégétique et/ou de safaris visions

Le Tourisme cynégétique c'est le « tourisme basé sur l'observation de la faune dans son milieu naturel et la pratique de la chasse sportive réglementée » (PNT, 2009). Cette définition fait ressortir l'aspect chasse et l'aspect vision. Cependant, lors de



Photo n° 1. Troupeau d'éléphants du Parc W
H. A.S.T YARGA, enquête de terrain 2013

nos lectures et des entretiens, il est ressorti que le tourisme cynégétique est plutôt assimilé à la chasse sportive. L'aspect vision ne relève donc pas du tourisme cynégétique mais constitue une forme de tourisme à part entière.

Selon NAMOANO. G et DIA .A, les formes de tourisme cynégétique sont constituées de différents types de safaris :

- Les safaris de grande chasse : les prélèvements s'effectuent exclusivement sur des animaux mâles et adultes et de préférence dans les tranches d'âges avancées car ce sont eux qui sont porteurs des grands trophées recherchés par les chasseurs ;
- Les safaris de petite chasse : ils visent essentiellement un gibier à plume tiré à la volée sans considération de sexe ni d'âge.

Entre ces deux types de safaris, il existe également le safari de chasse moyenne qui s'intéresse à certaines espèces de la grande et de la petite chasse en mélangeant les activités au cours de la période de chasse.

L'écotourisme

La Société Internationale d'Ecotourisme (1990) définit l'écotourisme en ces termes : « Il s'agit du voyage responsable dans des aires naturelles qui préserve l'environ-

nement et augmente le bien-être des populations locales.»

Cette définition a été précisée au fil du temps pour répondre à la complexité du phénomène. Ce type de tourisme prône un partenariat profitable aux deux parties. Le touriste s'épanouit en respectant l'environnement et les normes culturelles locales et les populations autochtones bénéficient des retombées économiques des activités touristiques. C'est ainsi que la Politique nationale du Tourisme du Burkina Faso prône le développement d'un tourisme de ce type.

Le périphérique d'influence

C'est l'espace riverain en contact avec le Parc. Les populations de cette zone périphérique ont une influence sur le Parc à travers leurs activités (protection, prélèvements des espèces non ligneux).

L'aménagement touristique

C'est l'ensemble des travaux de réalisation d'infrastructures de base dans les espaces destinés à accueillir des réceptifs touristiques. L'aménagement touristique est précédé par des études préalables qui déterminent la nature et la typologie des infrastructures à réaliser.

3. Résultats

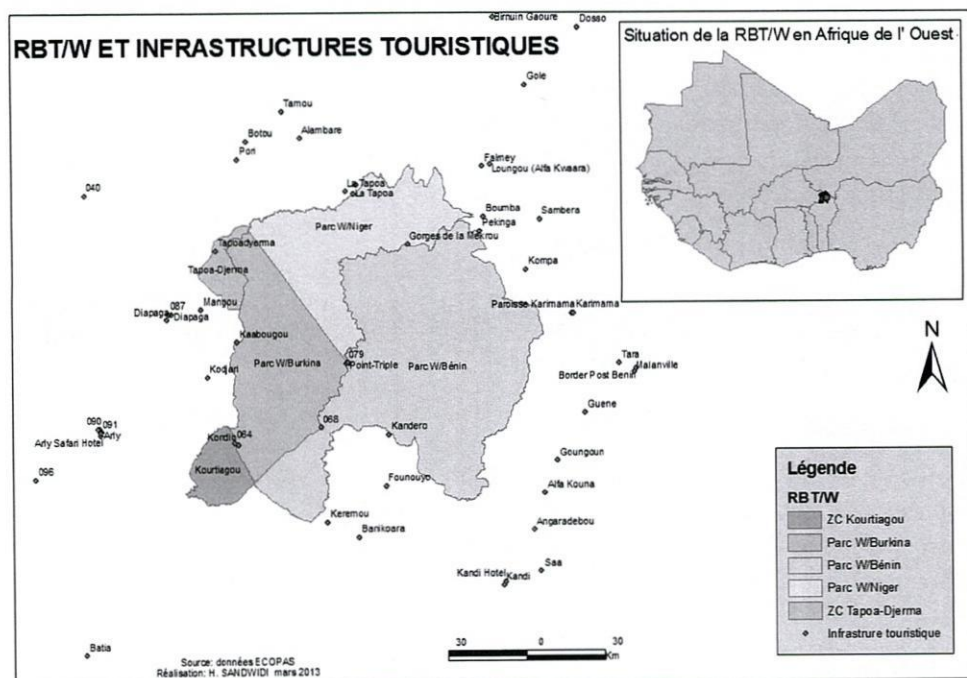
3.1. Présentation du site de recherche

Le Parc W est une réserve naturelle transfrontalière unique qui s'étend au-delà des frontières de trois pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso et Niger. C'est un parc qui a été reconnu comme étant l'un des plus anciens et le plus grand Parc Ouest Africain à fort potentialités touristiques.

Dans la partie burkinabé, le Parc W est délimité par les villages périphériques suivants qui se répartissent dans trois départements de la province de la Tapoa. Il s'agit des départements de : Tansarga, de Diapaga et de Logobou.

Au Bénin, le Parc et sa périphérie se trouvent dans le département de l'Alibori dans les communes de Karimama, Banikoara, de Kandi et de Kérou.

Localisation géographique du parc W



Au Niger, le Parc W couvre la région de Tillabéri dont relève le département de Kollo, de Say, la commune de Kouré et de Tamou et la région de Dosso avec le département de Boboye, la commune de Harikanassou et la commune de Folmay.

Stratégie de gestion touristique en vigueur dans le Parc W

Bien que n'étant pas la première mission confiée aux Parcs, le tourisme est une activité de plus en plus fréquente dans les réserves forestières. La nécessité d'une stratégie touristique pour la promotion de ces sites naturels est donc impérative. C'est ainsi que les gouvernants des trois pays partageant le Parc W ont procédé à l'élaboration de documents qui traduisent leur volonté commune de promouvoir le secteur du tourisme dans cet espace.

En effet, la position géographique du Parc (à mi-cheval entre trois pays) imposait de manière naturelle cette intégration pour sa bonne gestion. C'est ainsi qu'avec le soutien d'ECOPAS une proposition d'une stratégie touristique pour la gestion du RTB/W a été élaborée par les acteurs du tourisme des pays concernés. Quels sont alors les objectifs et les principes de cette stratégie de gestion ?

Cette stratégie de gestion a pour objectif principal, le développement d'activités éco-touristiques et de valorisation de la biodiversité dans le Parc W au bénéfice des populations locales. D'autres aspects positifs s'ajoutent à ces atouts plus évidents, notamment un meilleur contrôle du territoire et de suivi écologique, une contribu-

tion à l'économie du pays et une meilleure visibilité internationale.

La stratégie proposée pour le développement du tourisme dans le Parc W se base sur des principes clés suivants :

- La promotion touristique d'un produit régional ;
- Le principe de la mise en valeur du Parc régional W en fonction des habitats et selon un découpage à la fois écologique et touristique ;
- Le principe de la diversification du tourisme de vision par rapport aux autres Parcs de l'Afrique de l'Ouest ;
- Le développement de la capacité d'accueil des touristes ;
- L'harmonisation régionale des tarifs du tourisme de vision au sein du Parc W.

Mais on peut se poser la question à savoir si la mise en œuvre de ces principes peuvent-elles vraiment favoriser le développement d'un tourisme sous régional ? Et quelles en sont les modalités ?

3.2. Les modalités de gestion du Parc W

La promotion de l'écotourisme dans la région du Parc par la diversification du tourisme de vision par rapport aux autres Parcs de l'Afrique de l'Ouest.

Les données actuelles en matière de tourisme de vision dans le Parc W révèlent que le parcours pédestre et celui en véhicule sont les plus utilisés. Il est possible de visiter le Parc en toute saison à travers les pistes régionales. Les pistes réalisées par



Photo n° 2 : Groupe d'oiseaux migrateurs
H. A.S.T YARGA, enquête de terrain 2013

ECOPAS sont de deux types : les pistes nationales qui permettent de visiter les composantes nationales et les pistes régionales qui permettent de parcourir tout le Parc. Ces pistes sont d'une grande importance pour le tourisme de vision dans le parc (Photo n° 2).

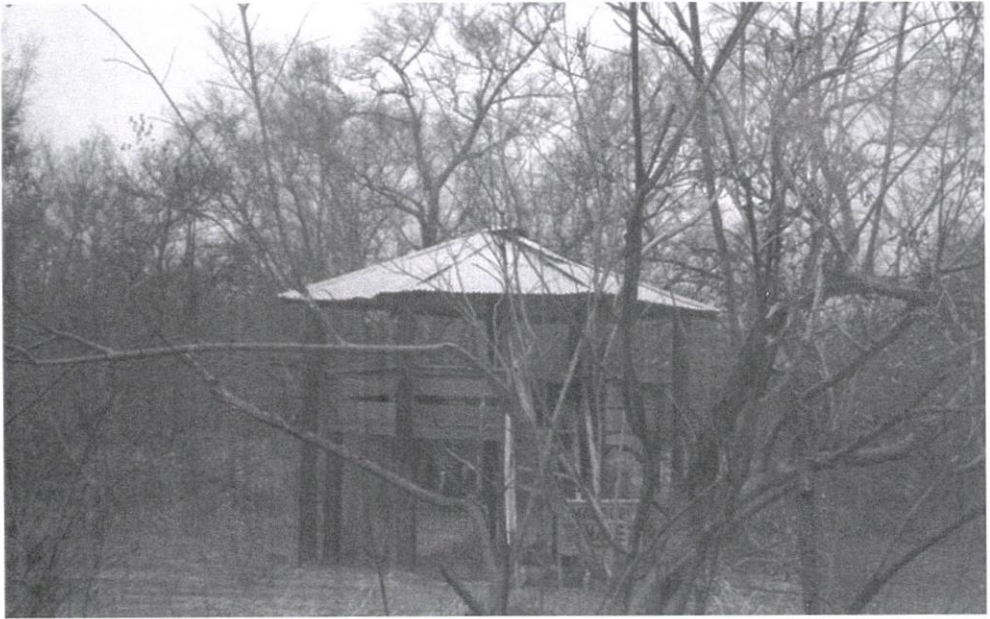


Photo n°3 : Mirador à Tamalé

H. A.S.T YARGA, enquête de terrain 2013

Les miradors (Photo n°3) permettent également aux touristes d'avoir une meilleure vue de la faune et de la flore sans être en danger. Ils sont généralement installés aux abords des points d'eau qui sont les lieux où les animaux viennent s'abreuver. Leur nombre est cependant insuffisant : quatre au Burkina Faso et trois au Niger, ce qui limite les possibilités d'observation de la faune.

Le « tracking » avec les chevaux et les dromadaires ainsi que la pirogue sont des moyens de locomotion surtout utilisés dans la partie nigérienne du Parc.

Il ressort également des entretiens que le Parc renferme des vestiges archéologiques et touristiques (Photos n°4 et 5). Les gestionnaires du Parc W dans le cadre de la promotion du site participent à certaines manifestations culturelles et touristiques. Lors du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) et du Safari international du Gulmu (salon de la faune et ressources induites), les produits touristiques du Parc W sont exposés. ABGA.B., un des gestionnaires du site exprime la vision commune de la promotion du tourisme dans le Parc en ces termes : « quand on organise le SITHO, nous invitons nos collègues du Bénin et du Niger et souvent nous exposons les produits du Parc W sous le même stand ».



Photo n° 4 : Restes de tombes

Source : ECOPAS 2005

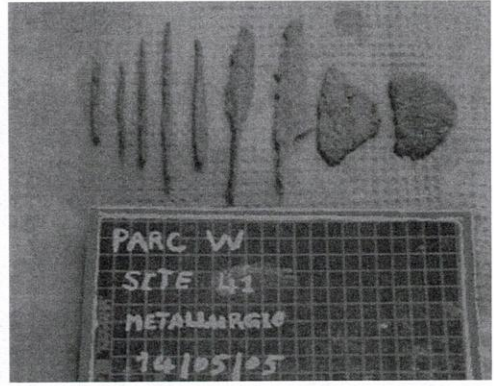


Photo n° 5 : Objets en fer

Source : ECOPAS 2005

Le développement de la capacité d'accueil des touristes

La réalisation des infrastructures d'hébergements (Photo n° 6) a été aussi encouragée et soutenue par le ECOPAS pour la promotion de l'écotourisme. En réalité, le programme a apporté un soutien financier et technique aux acteurs privés pour la mise en place des unités d'hébergements qui respectent l'environnement dans le Parc et sa périphérie. Ainsi, on dénombre plusieurs types infrastructures d'hébergements :

- Les campings réalisés aux abords du Parc W dans ses différentes composantes nationales. Les gîtes ou campements touristiques peuvent être en toile (campement de l'agence Niger Cars) ou en structure fixe ;
- Les éco-loges sont des infrastructures d'hébergement avec de matériaux qui respectent au mieux l'environnement. Ce sont ces types d'installations qui sont promues dans la stratégie touristique proposée par ECOPAS. Ils sont définis comme un type d'hébergement qui répond aux principaux critères de l'écotourisme en matière de conservation de l'environnement. Ils peuvent être installés dans le Parc W. C'est le cas par exemple de l'Eco-loge de Koudu ;
- Les bâtiments réalisés au point triple pour abriter les différentes administrations ont été transformés en un site d'hébergement géré par le président de la fédération des guides du Parc régional W. Cette infrastructure d'hébergement de par sa position géographique (au cœur du Parc en jonction des trois pays) offre un cadre de séjour agréable aux touristes.

Ces infrastructures d'hébergement sont en nombre insuffisant et l'implantation de certaines unités ne militent pas pour une bonne protection de l'environnement. La mauvaise gestion des déchets produits par ces établissements d'accueil, contribue grandement à la pollution de l'environnement. Pour l'atteinte de l'objectif de protection environnementale, les investissements doivent s'inscrire dans le long terme dans une vision de valorisation et de protection des ressources touristiques.



Photo n° 6 : Habitation touristique du Parc W

H. A.S.T YARGA, enquête de terrain 2013

L'harmonisation régionale des tarifs du tourisme de vision au sein du Parc W

Le développement du tourisme régional passe obligatoirement par la promotion de la libre circulation à l'intérieur du Parc W. Diverses dispositions ont été prises pour la gestion du tourisme dans cet espace touristique. C'est le cas par exemple de la mise en place d'un visa touristique unique pour les trois pays. Ce visa communautaire trouve son fondement dans la nécessité d'ouvrir l'espace UEMOA au reste du monde. Tout visiteur détenteur d'un visa communautaire valable peut circuler librement à l'intérieur du Parc W.

Dans le même registre, la stratégie touristique propose l'harmonisation du prix du ticket d'entrée pour une question de cohérence dans la gestion régionale du Parc W. Après une analyse des tarifs d'entrée appliqués dans certains Parcs africains, une proposition de tarifs d'entrée a été élaborée pour le Parc W. Ces propositions sont pertinentes et leurs applications permettraient de booster le tourisme sous régional. Cependant, il ressort que le principe d'harmonisation des tarifs au plan régional illustré plus haut n'est pas en vigueur dans toutes les composantes du Parc W. La non application de cette mesure pénalise les touristes. A long terme, elle peut décourager les touristes. Elle rend également difficile l'élaboration d'une clé de répartition équitable des retombées de l'activité touristique entre les pays concernés.

Le développement socio-économique des populations riveraines

La périphérie à une grande influence sur le Parc W. Les populations riveraines se considèrent comme propriétaires légitime du Parc W. De ce fait, ils ne reconnaissent pas les différents schémas d'aménagement permettant une bonne gestion du Parc W. Il justifie leur légitimité en se référant au droit coutumier de la première hache.

Le programme ECOPAS, dans sa tentative de compenser le manque à gagner occasionné par l'occupation des réserves foncières des populations locales, a mis en œuvre un programme de développement local. Ce programme a permis de réaliser des investissements socio-économiques (infrastructures et formations) au profit des populations des zones limitrophes.

Parmi les activités réalisées dans la zone périphérique du Parc W, on retient surtout les forages pour l'alimentation en eau des populations et l'abreuvement des animaux mais également des parcs de vaccinations pour les animaux. Des pistes de bétail ont été également réalisées par le programme ECOPAS au profit des villages riverains. Ces réalisations contribuent à une meilleure prise de conscience par les populations riveraines de l'importance de la préservation du Parc W.

Le renforcement des capacités des populations locales constitue le second volet d'intervention du programme ECOPAS. Ainsi, plusieurs formations ont été réalisées au profit des agriculteurs et des éleveurs riverains.

La protection et la valorisation du Parc W dépend en grande partie de la prise en compte de la zone périphérique dans la stratégie de gestion du Parc W. L'intégration des besoins des populations riveraines dans la stratégie de gestion du Parc W est une condition nécessaire qui permettra de garantir sa durabilité. Les populations riveraines bénéficiant ainsi des retombées économiques du tourisme contribueront certainement à sa préservation.

Il ressort des informations de terrains que le découpage écologique et touristique à lui seul ne peut résoudre l'épineux problème de gestion du Parc W. L'insuffisance des moyens matériels et financiers pour la réalisation de certaines activités (surveillance, points d'eau, ouverture des pistes) constitue également une contrainte. Cette observation est confirmée par les propos du gestionnaire de la composante burkinabè du Parc W en ces termes : « nous n'avons pas pu réaliser certaines activités importantes, faute de ressources financières. A l'absence de projets, la dotation financière de l'Etat reste insuffisante pour une gestion du Parc W. ».

Conclusion

Les aires protégées transfrontalières ont un fort potentiel touristique mais comment valoriser cette richesse touristique dans une perspective sous régionale tout en la préservant ? C'est cette réflexion qui a conduit à l'analyse critique de la stratégie de gestion touristique du Parc RTB/W dans une perspective sous régionale.

Le Parc W favorise la coopération entre les pays qui ont des intérêts communs. L'examen de la stratégie de développement touristique et des activités touristiques dans le Parc Régional W et sa périphérie montrent que les textes favorisant une intégration régionale du tourisme existent mais leur ignorance et leur non application freinent le développement du tourisme.

De même, les activités menées par les programmes et projets à caractères régionaux n'ont pas totalement réussi l'intégration sous régionale du tourisme entre ces trois pays. Il est ressorti de l'analyse que les activités touristiques menées dans le Parc W ont faiblement contribué à l'intégration sous régionale.

Les problèmes auxquels font face les acteurs du tourisme du Parc régional W sont des préoccupations pour l'essentiel transnationales pour lesquelles une réponse régionale est judicieuse et non des réponses nationales isolées. D'où la nécessité d'appliquer le principe de la régionalité dans la gestion et la valorisation de cet espace naturel et culturel. Les difficultés et les obstacles peuvent être résolus si les autorités politiques ayant en partage le Parc W veulent réellement faire du tourisme, le moteur de l'intégration et du développement de leur pays.

Bibliographie

- BATIONO A., 2011.** « Economie verte : le Burkina Faso mise sur le tourisme », Ouagadougou, 3 p.
- Burkina Faso, 2011-2015.** « La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015, version définitive », Ouagadougou, 105 p.
- ECOPAS.-2002,** « Fiche synthétique de prestations », Ouagadougou, 4 p.
- ECOPAS.-2005,** « Plan d'aménagement et de gestion de la Réserve de Biosphère Transfrontalière W. Volume de l'état des lieux », Ouagadougou, 228 p.
- KLEITZ G., 2001.** « Rapport de mission de structuration sur les zones périphériques des Parcs du w du Niger (Bénin, Burkina Faso, Niger) » Ouagadougou, 51 p.
- NASSA F., 2010.** « Vers une Politique Commune du Tourisme dans l'espace UEMOA », mémoire de maîtrise, ENAM, Ouagadougou, 59 p.
- PALM D., 2005.** « Le Parc Régional W entre conservation et activités extra-conservatrices : le coton biologique, une activité agricole alternative dans la périphérie du W (Burkina Faso) », mémoire de maîtrise, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, 98 p.
- QUIVY R. et LUC V., 1988.** « Manuel de Recherche en Sciences sociales », Paris, 287 p.
- UEMOA, 2010.** « Politique Commune du Tourisme de l'UEMOA (PCT) », Ouagadougou, 38 p.
- UEMOA, 2010.** « Programme Régional de Développement du Tourisme au sein de l'UEMOA (PRD-TOUR) », Ouagadougou, 32 p.
- ZONGO C., 2005.** « Etude de la situation communicationnelle sur les textes réglementaires de la transhumance dans la zone d'intervention du programme régional Parc W/ECOPAS », mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou (UFR-LAC), Ouagadougou, 137 p.

Textes juridiques et législatifs

Loi n°017-2005/AN du 17 mai 2005 portant loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso qui fixe les grandes orientations de l'Etat en matière tourisme ;

Décision N°11/2010/CM/UEMOA portant adoption du Programme Régional de Développement du Tourisme au sein de l'UEMOA ;

Sites internet

<http://www.culture.gov.bf> ; <http://WWW.Papaco.org> ; <http://www.scirp.org/journal/JEP/>